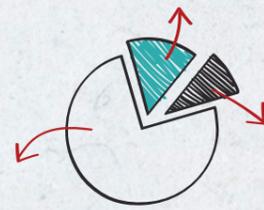




BUDGET 2022



Après avoir approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2021, les conseillers municipaux ont voté le budget primitif 2022 le 28 mars. Construit dans un contexte difficile et compliqué – crise sanitaire, guerre en Ukraine avec des impacts très importants sur le coût des matières premières, mais surtout sur le coût des énergies (gaz et électricité) –, l'ensemble du conseil municipal a souhaité maintenir le niveau des impôts afin de ne pas encore diminuer votre pouvoir d'achat.

Les principaux objectifs recherchés pour la construction du budget 2022

1. Le maintien, le niveau et la qualité des **services apportés à la population**.

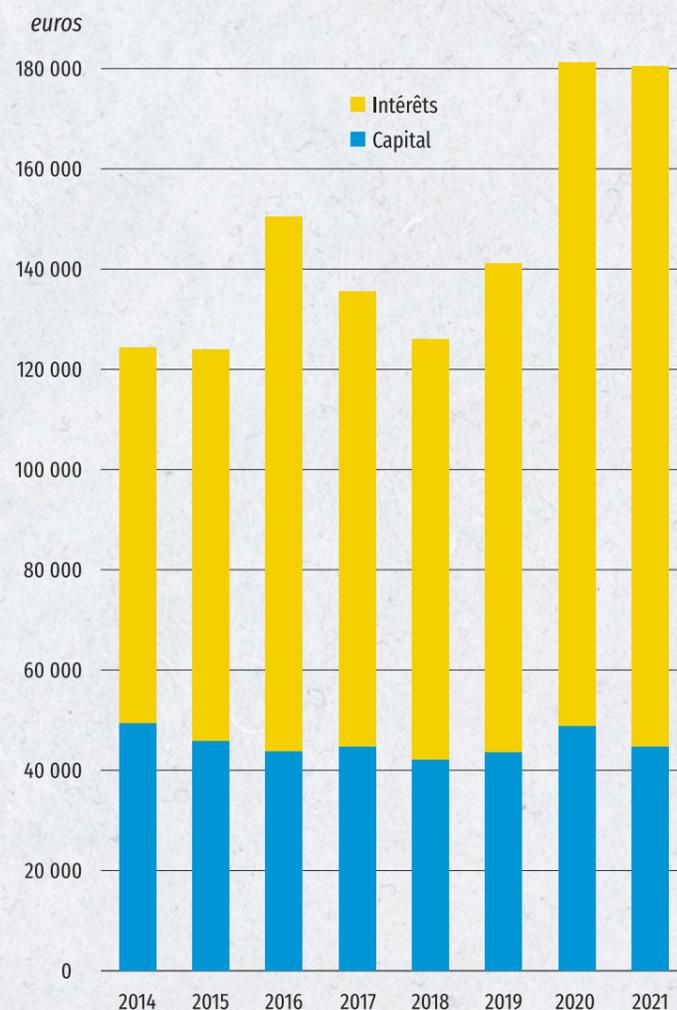
2. La **recherche d'économies dans tous les domaines possibles** sans dégrader les services à la population notamment sur le budget de fonctionnement (optimisation des achats et recherche de meilleurs prix, gestion des ressources humaines afin que celles-ci soient plus en adéquation avec nos besoins). Par exemple, les frais de personnel : c'est une dépense obligatoire pour la commune et celle-ci représente environ 33 % des charges de la section de fonctionnement. Nous maintenons la masse salariale à son niveau par la suppression du poste de policier municipal, l'ajustement aux besoins par le recrutement d'un contrat d'apprentissage d'Atsem en raison de l'augmentation du nombre d'enfants dans notre école (à ce jour 87 élèves) et le renforcement d'une employée à l'accueil à temps partiel au secrétariat de mairie.

3. Le **maintien des investissements à un niveau acceptable** pour le budget par la mise en place d'un étalement des investissements sur plusieurs exercices budgétaires (c'est ce qui a déjà été fait avec la rénovation de la rue de la Belle Vue prévue sur les années 2021 et 2022).

4. La **recherche optimale de subventions** auprès de nos partenaires (État, Conseil régional, Conseil départemental, Ardenne Métropole), ceci afin de diminuer notre contribution financière et de permettre ou non la réalisation des investissements prévus.

5. La **limitation du recours à l'emprunt** afin de maintenir un taux d'endettement le plus bas possible cf. *point de l'évolution de l'annuité de notre dette ci-contre*. Sur ce point, nos contraintes sont importantes étant donné les lourds investissements réalisés au cours de la mandature précédente. Le dernier emprunt contracté de 800 000 euros a été négocié en 2019 (le réaménagement de l'école et de la mairie ainsi que la requalification de la ruelle des Prés).

Évolution de l'annuité de la dette



Les équilibres prévus pour la construction du budget 2022

Le Budget Primitif 2022 de la commune s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes.

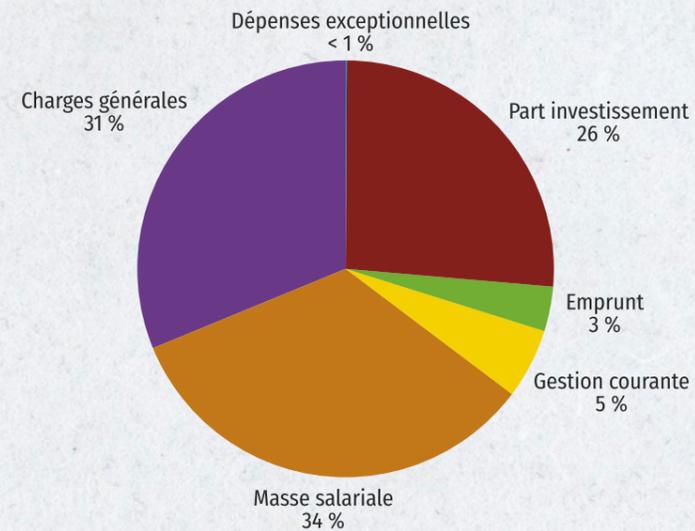
Sur la section de Fonctionnement

Un équilibre dépenses-recettes à **1 193 038,11 euros**

soit une baisse de 12 % environ par rapport au budget 2021. Elle est due à une prévision plus précise des lignes budgétaires avec la prise en compte en particulier :

au point de vue des Dépenses

Poids des dépenses de fonctionnement



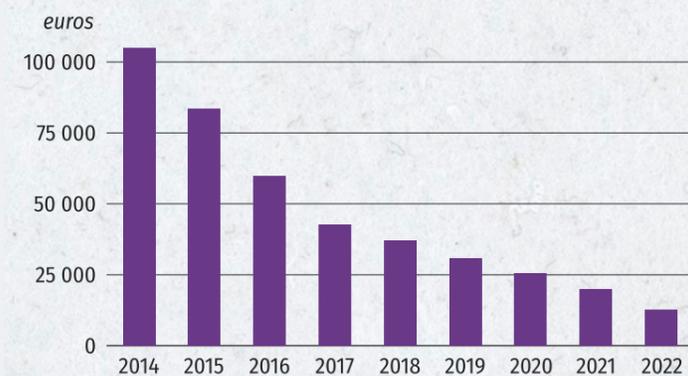
• Une hausse du coût des énergies soit un doublement du budget consacré :

	Budget prévu en 2021	Budget prévu en 2022
Électricité	32 000 €	60 000 €
Gaz	26 000 €	50 000 €

au point de vue des Recettes

• Une baisse de plus en plus importante de nos dotations en particulier de la DGF (dotation globale de fonctionnement) attribuée par l'État, soit une baisse d'environ 7 200 € par rapport à 2021. cf. *évolution ci-dessous depuis 2014*.

Évolution de la DGF forfaitaire 2014-2022



• Une diminution exceptionnelle de l'attribution de compensation Ardenne Métropole d'environ 51 000 € due pour les mêmes raisons que les nôtres : hausse des coûts de l'énergie, maintien des équipements structurants en fonctionnement (piscine, médiathèques...), mais aussi en particulier de la hausse relative au traitement des déchets ménagers (interdiction de l'enfouissement et taxation imposée).

Sur la section d'Investissement

Un équilibre dépenses-recettes à **955 576,00 euros**

Les principaux investissements prévus pour l'année 2022 sont les suivants :

Poursuite et fin des travaux de la rue de la Belle Vue	364 400,68 €
Éclairage de la rue de la Belle Vue	20 000,00 €
Rénovation toitures mairie, caserne pompiers, lavoir du Malbrough	62 000,00 €
Travaux dans les bois	25 000,00 €
Illuminations	4 000,00 €
Achat d'un nouveau camion	36 240,05 €
Construction d'une réserve incendie à Rogissart	44 000,00 €